RETRO Répulsif Désinfectant
CHIENS - CHATS

Grâce à sa formule parfumée à la moutarde associant un répulsif à un désinfectant, **RETRO Répulsif Désinfectant Chiens Chats** repousse les chiens et les chats et désinfecte les zones souillées par les urines et déjections.

RETRO REPULSIF CHIENS-CHATS est un répulsif olfactif qui permet d'installer une barrière infranchissable par pulvérisations sur les murs, soubassements, vasques de fleurs, portails, pas de porte, devantures, piliers...

RETRO Répulsif Désinfectant Chiens Chats évite les nuisances des animaux domestiques : piétinements, grattages, excréments, brûlure des végétaux...

SPECIFICATIONS TECHNIQUES :

* Composition : Undécane-2-one (MNK) + désinfectant (Norme NF EN 1040)

* Conditionnement et emballage :
  - Pulvérisateur de 600 ml - carton de 12 - réf. RETO 3
  - Pulvérisateur de 600+150 ml - carton de 12 - réf : RETO 3+

DOSES ET MODE D'EMPLOI :

Laver à l'eau claire les endroits à préserver, puis laisser sécher.
Bien agiter le produit avant application. Vaporiser la solution répulsive et désinfectante RETRO sur une hauteur de 60 cm environ puis laisser sécher.
Le dépôt sec va agir en émettant une odeur désagréable pour les animaux.

Renouveler les applications jusqu'à ce que les changements d'habitude soient pris ou dès les premiers lessivages par les pluies.
Ne pas employer sur les peintures récentes.
Sur certains matériaux fragiles (revêtements plastifiés, devantures en marbre ...), faire un essai préalable sur une surface cachée.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Conserver hors de portée des enfants. Ne pas respirer les vapeurs. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas pulvériser sur les denrées alimentaires. Ne pas réutiliser l'emballage vide.

Utiliser les biocides avec précaution.
Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et les informations concernant le produit.

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT DE LA SOCIETE	Désignation Commerciale : **RETRO Répulsif Chiens Chats + désinfectant pulvérisateur** - Utilisation (pour plus de détails se reporter à la notice technique) : REPULSIF CHIENS-CHATS agit sur l'odorat des animaux indésirables et les éloigne radicalement. - Fournisseur : **C G I** (voir cadre ci-dessus) - Service chargé des renseignements : Service laboratoire e-mail : s.laboratoire@la-cgi.com - Tél . d'urgence : Orfila : 01 45 42 59 59
2 - IDENTIFICATION DES DANGERS	Dangers principaux : En cas contact cutané prolongé : Irritation possible En cas de contact oculaire : Irritation possible
3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS	Préparation contenant entre autres comme constituants contribuant aux dangers (en % m/m) : Méthyl Nonyl Cétone……0.15 % N° CAS : 112-12-9 / Classement : N R50 Chlorure d'alkyl C12-C16 benzyldiméthylammonium……..3 % CAS n°68424-85-1 / Classsement : Non classé

4 - PREMIERS SECOURS	**LA RAPIDITE EST ESSENTIELLE.** **NE JAMAIS LAISSER SEULE LA PERSONNE INTOXIQUEE.** En cas de contact avec la peau : Enlever les vêtements souillés. Rincer la peau abondamment à l'eau. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux : Rincer soigneusement avec beaucoup d'eau ou une solution oculaire pendant 10 minutes au moins, en maintenant les paupières écartées. En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste. En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air libre. En cas de troubles, consulter un médecin. En cas d'ingestion : Rincer la bouche à l'eau et consulter immédiatement un médecin. D'une manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. Numéro d'appel des secours médicalisés : 15 ou 18
5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Evacuer la zone. Moyens d'extinction conseillés : Extincteurs à poudre ou à mousse. Moyens d'extinction déconseillés : Eau pulvérisée. Dangers spécifiques : L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Méthodes particulières d'intervention : Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL	Précautions individuelles : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Précautions pour la protection de l'environnement : En cas d'une grande perte, éviter toute contamination des égouts, des eaux de surface, du sol... Méthode de nettoyage :Utiliser une matière absorbante.Récupérer le produit et le placer dans des fûts en vue de l'élimination.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE	Manipulation : - Ne pas pulvériser sur les denrées alimentaires ni sur les animaux (oiseaux, poissons....) et les plantes. - Ne pas vaporiser vers le visage, ni respirer le brouillard fin. - Eviter le contact avec les yeux et la peau. - Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant l'utilisation. - Employer le produit dans une zone ventilée. - Se laver les mains après utilisation. Stockage : - Stocker dans un local ventilé, à l'abri du gel, hors humidité et à température ambiante. - Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé. - Conserver hors de portée des enfants et à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. - Emballage recommandé : flacon en polyéthylène. - Matières incompatibles : Tenir éloigné des agents oxydants ainsi que des matières fortement acides ou alcalines.
8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains après manipulation.
9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	Aspect : liquide Densité : 1.00 à 20° C
10 - STABILITE ET REACTIVITE	Temps de conservation conseillé : 24 mois dans des conditions normales de stockage. Craint le gel. Tenir à l'écart d'agents oxydants et matières fortement acides ou basiques.
11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	Contact avec la peau : Irritation après contacts fréquents ou prolongés. Contact avec les yeux : Des éclaboussures peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES	Eviter tout rejet et toute contamination des égouts et des eaux naturelles. Informations écotoxiques : Méthyl Nonyl Cétone CL50 96h Poisson *Oncorhynchus Mykiss* : 3 mg/l CL50 96h Poisson *Pimephales Promelas* : 1.5 mg/l CE50 48h *Daphnia Magna* : 0.54 mg/l

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION	L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale en vigueur. Rendre inutilisable et faire incinérer vers un centre de destruction agréé.
14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	Exempté du classement et de l'étiquetage transport.
15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES	<u>Selon la législation européenne en vigueur</u> : S2 Conserver hors de la portée des enfants. S24/25 Eviter tout contact avec la peau et les yeux. S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. S23 Ne pas respirer les vapeurs. S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage. Contacter le centre anti-poison le plus proche. S29 Ne pas jeter les résidus à l'égout. Eliminer l'emballage vide et les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie. Dans le second cas, le recyclage de l'emballage sera proscrit. Ne pas pulvériser sur les denrées alimentaires. Ne pas réutiliser l'emballage vide.
16 - AUTRES INFORMATIONS	Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. <u>Liste des phrases R utilisées en section 3</u> : R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.